qui se trouvent chargées et déchargées pour ainsi dire d'elles-mêmes, sans exposer à aucun accident les ouvriers ni les arbustes. Ceux-ci n'y conservent pas constamment leur situation verticale ; mais le volume et le poids de leur tête étant moindres que celui des grands orangers, il n'en résulte aucun inconvénient.

Section IV. — *Instruments servant à la taille des arbres.*

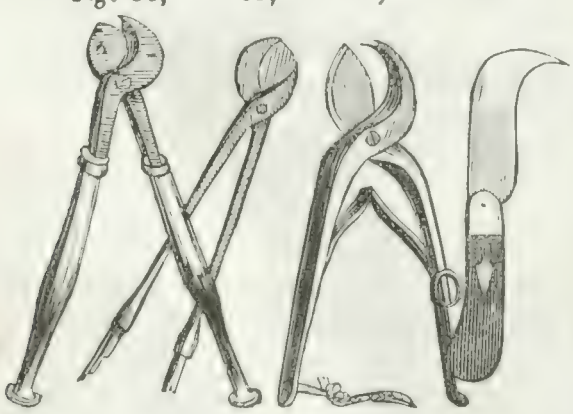
§ Ier. — Serpettes.

Il est bon d'avoir deux ou trois serpettes de différentes grandeurs. Quoique depuis quelques années le sécateur, inventé par M. Bertrand de Molleville, ait détrôné la serpette, il y a encore une foule de cas où cet instrument ne peut être remplacé. Les serpettes à manche rude sont préférables à celles dont le manche est poli, parce que ces dernières glissent dans la main et rendent la taille moins assurée. La *fig.* 62 représente la forme la plus convenable pour les lames de serpettes, qui ne doivent jamais être trop courbées vers la pointe. Pour toutes les tailles délicates et minutieuses qui exigent de la précision, la serpette est préférable au sécateur.

§ II. — Sécateurs.

Cet instrument, aujourd'hui très répandu, est beaucoup plus expéditif que la serpette, mais il ménage moins les arbres dont il endommage souvent l'écorce. On rend cet inconvénient moins grave en tenant constamment le tranchant de la lame tourné en dehors ; ainsi, dans la taille d'un arbre en quenouille ou en plein vent, la lame du sécateur, de quelque côté qu'on opère, ne regardera jamais le tronc ; dans la taille d'un espalier elle ne regardera jamais la muraille. La *fig.* 63 représente le sécateur ordinaire ; pour empêcher qu'il ne glisse dans la main, on passe ordinairement un anneau de cuir dans un trou que doit avoir à cet effet la branche qui porte la lame ou le *croissant* du sécateur.

Fig. 64, 65, 63, 62.



Le renflement qui termine les branches du sécateur, représenté *fig.* 64, permet de se passer de cet anneau, qui gêne dans certains cas l'emploi de cet instrument.

Lorsqu'il s'agit de retrancher des branches assez fortes hors de la portée de la main, on emploie un sécateur plus grand, dont les br se terminent par deux longues poignées en bc (*fig.* 65). Ce sécateur prend alors le no d'ébranchoir.

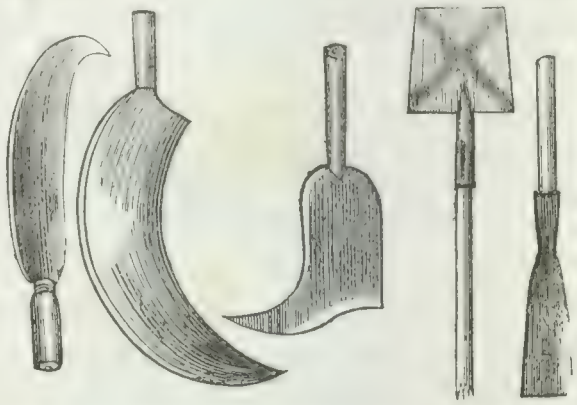
§ III. — Serpe.

Rien de plus connu que cet instrument ; faut le choisir fort épais du dos, et d'une tr bonne trempe ; la meilleure forme de serpe (représentée *fig.* 66.

§ IV. — Croissant.

C'est une espèce de serpe à lame très courl munie d'un talon à sa base ; la *fig.* 67 repr

Fig. 66, 67, 70, 69, 68.



sente le croissant à manche court ; on l'emplc aussi très fréquemment avec un manche loi de plusieurs mètres, pour élaguer de gran arbres, sans monter dessus ni se servir d'u échelle.

§ V. — Émondoirs.

L'émondoir connu et employé de toute an quité en Belgique, a passé de ce pays en Hc lande, et de là en Amérique, d'où on nous rapporte comme une chose toute nouvelle. C instrument est préférable à tous les autres poi l'émondage et l'élagage des grands arbres. S forme la plus simple et la plus antique (*fig.* 6 est celle d'un ciseau très fort, à tranchant tr acéré, muni d'une douille à laquelle s'adapte u manche plus ou moins long ; on peut lui donn 3 ou 4 mètres en cas de besoin. Tous les émoi doirs s'emploient comme le ciseau, en frappai sur le bout du manche, pour faire pénétrer tranchant dans le bois. L'émondoir attaque l branches par-dessous, de sorte qu'il ne risqu jamais de les faire éclater à leur point de jon tion, ce qu'il est quelquefois très difficile d'évi ter lorsqu'il faut frapper dessus avec la serp ou le croissant ; en outre, il s'introduit facile ment dans l'intérieur des têtes de pommiers o d'autres arbres très touffus, ou il est difficil de faire agir la serpette, ou même le sécateur longs manches.

L'émondoir à lame carrée (*fig.* 69) entam plus facilement les grosses branches. L'émon doir-serpe (*fig.* 70) réunit l'effet de ces deu instruments ; la lame courbe qu'il porte sur u de ses côtés nuit beaucoup à la solidité de so tranchant supérieur qui, pour cette raison s'ébrèche bien plus aisément que celui de l'é